



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-70889>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **24-70889**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-24171

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 27/02/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de WATTRELOS

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21590650400018

Ville : WATTRELOS Cedex

Code postal : 59393

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'impression

Code CPV principal - Descripteur principal : 79810000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La prestation consiste à la conception et à l'impression du Journal de Wattrelos. Ce journal compte plusieurs parutions par an qui est habituellement édité en avril, juillet, octobr...(voir DCE)

Critères d'attribution : Prix - 45 Valeur technique - 30 Suivi des prestations - 25

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Impression du journal de Wattrelos Date de conclusion du marché/lot: 05/06/2024. Noms des titulaires: HECHTER. Montant de l'offre attributaire HT: 104068.00 euro(s). Le marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois, reconductible trois fois dans les mêmes conditions que le marché initial. Des échantillons sont à fournir. Il peut être introduit : • Un recours en référé précontractuel à l'encontre de la procédure de passation (articles L.551-1 et suivants du Code de la justice administrative) ; • Un recours en référé contractuel (articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative), dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au

Journal Officiel de l'Union Européenne ou dans les six mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; • Un recours en contestation de validité du contrat, sur le fondement de l'arrêt du Conseil d'État du 04/04/2014, n°358994 « Tarn et Garonne », dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet : www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2024